



Il est porté à la connaissance du public que le bureau d'ingénieurs-conseils TR-Engineering S.A. de Luxembourg vient de présenter pour compte des consorts Schmit Claude, François et Simone un projet d'aménagement particulier dénommé « Thiergart » visant la construction de 17 maisons unifamiliales (8 maisons en bande, 6 maisons jumelées et 3 maisons isolées) sur des fonds sis à Stegen, inscrits au cadastre de la commune de la Vallée de l'Ernz, section EA de Stegen sous les numéros 828/2103, 844/2107 et 828/2105.

Le projet est déposé pendant 30 jours à la maison communale à Medernach où le public pourra en prendre connaissance conformément aux dispositions de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain.

Le projet est de même publié sur le site internet de la commune de la Vallée de l'Ernz « [www.aerenzdall.lu](http://www.aerenzdall.lu) ».

Dans le délai de trente jours de la publication du dépôt du projet dans quatre quotidiens publiés et imprimés au Grand-Duché de Luxembourg, c'est-à-dire jusqu'au 31 mai 2019 inclus, les observations et objections contre le projet doivent, sous peine de forclusion, être présentées par écrit au collège des bourgmestre et échevins par les personnes intéressées.

Medernach, le 30 avril 2019,

Pour le collège échevinal,  
Le bourgmestre,  
*s. André Kirschten*

La secrétaire,  
*s. Monique Glesener*



Administration communale  
de la Vallée de l'Ernz  
26, rue de Savelborn  
L-7660 Medernach



Tél. : 83 73 02-20  
Fax : 87 96 65



[secretariat@aerenzdall.lu](mailto:secretariat@aerenzdall.lu)  
[www.aerenzdall.lu](http://www.aerenzdall.lu)